

Interpellation présentée par le député:

M. Mark Muller

Date de dépôt: 14 mai 2004

Messagerie

Interpellation urgente écrite

Publication du rapport comparatif sur les salaires de la fonction publique

Le journal « Le Temps » a publié le 14 mai 2004 un article sur les salaires dans la fonction publique. Il mentionne notamment l'existence d'un rapport de l'entreprise Corporate Consulting & Technology (CC&T) qui a été rendu aux autorités en 2003. Ce rapport compare 130 fonctions administratives définies en commun ainsi que les traitements qui leur sont liés, les coûts et les prestations, le tout entre les cantons et avec les entreprises du privé.

Les résultats de ce rapport sont pour le moment confidentiels.

Pourtant, à l'heure où les finances publiques sont en difficulté et où la fonction publique se plaint de ses conditions de rémunération, il existe un intérêt public certain à publier ce document, ce que permet la Loi sur l'Information du Public et l'Accès aux Documents (LIPAD).

Dès lors, ma question est la suivante : le Conseil d'Etat est-il prêt à publier ce rapport rapidement ?